

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2020



COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 21 janvier 2020

Délibération 2020_01_06

Objet: Validation du rapport d'activités 2019

Le vingt-et-un janvier deux mille vingt, à quatorze heures, dans les locaux de la communauté de communes Erdre et Gesvres, s'est réuni le <u>comité syndical du SYLOA</u>, dûment convoqué par courrier en date du six janvier deux mille vingt, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 9 (18 voix)

Mme Chantal BRIÈRE (2 voix), M. Christian COUTURIER (4 voix), M. Jean TEURNIER (1 voix), M. Jean-Charles JUHEL (1 voix), M. Éric PROVOST (3 voix), M. Jean-Paul NICOLAS (1 voix), M. Jean-Pierre BELLEIL (3 voix), M. Jean-Yves HENRY (2 voix), M. René LE YOUDEC (1 voix).

Absents représentés: 9 (11 voix)

Mme Anne LERAY donne pouvoir à M. Jean TEURNIER (1 voix), M. Freddy HERVOCHON donne pouvoir à Mme Chantal BRIÈRE (3 voix), M. Jacques ROBERT donne pouvoir à M. Jean-Yves HENRY (1voix), M. Marcel COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Paul NICOLAS (1 voix), M. Michel BELOUIN donne pouvoir à M. Jean-Pierre BELLEIL (1 voix), M. Jean-Pierre LUCAS donne pouvoir à M. Éric PROVOST (1 voix), M. Jean-Claude CAUDAL donne pouvoir à M. Christian COUTURIER (1 voix), M. Christophe DOUGÉ donne pouvoir à M. Jean-Charles JUHEL (1 voix), M. Didier PÉCOT donne pouvoir à M. René LE YOUDEC (1 voix).

Absents Excusés: 3

M. Jean CHARRIER, M. Louis-Marie ORDUREAU, Mme Claire TRAMIER, Mme Sylvie GAUTREAU.

Assistaient également : 2

M. Didier COULOMBEL, Mme Caroline ROHART.

Nombre de votants: 18 (dont 9 pouvoirs) pour un total de 29 voix

Secrétaire de séance : M. Jean TEURNIER

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir résumé brièvement les principales actions du SYLOA pour l'année 2019, Monsieur le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Aucune remarque n'est formulée.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité

Adopte le rapport d'activités 2019 du SYLOA.

Fait à Grandchamp des Fontaines, le 21 janvier 2020

Christian COUTURIER Président du SYLOA